

Réf: Dossier 375605

Avis de constitution

SOCIETE « AKO ASSAINISSEMENT SARLU »

Siège ABIDJAN/MARCORY CENTRE 9EME
ARRONDISSEMNET CARREFOUR DE LA BOULANGERIE, Lot
1, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKO ASSAINISSEMENT SARLU »

Objet : -VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE
-CONSTRUCTION DE FOSSE SEPTIQUE
-CURAGE DE FOSSE SEPTIQUE
-PLOMBERIE; VENTE ET LOCATIOBN DES TOILETTE
MOBILES
-LOCATION DE CAMION HYDROCUREUR
-ENTRETIEN; NETTOYAGE PUBLICQUE ET PRIVE
-VENTES DES PRODUITS ET MATERIELS
D'ASSAINISSEMENT
-PRESTATION DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN/MARCORY CENTRE 9EME
ARRONDISSEMNET CARREFOUR DE LA BOULANGERIE, Lot
1, Ilot 8

Dirigeant(s) M KONATE VAIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00331 du 13/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02120/GTCA/RC/2025 du 13/01/2025

